

De : [Simon Lemieux](#)
A : [Gagné, Anne-Marie](#)
Objet : RE: BAPE - Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans - DQ1
Date : 20 décembre 2021 11:31:07
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[Le réseau cyclable de la MRC.pdf](#)

Bonjour Mme Gagné,

Tel que convenu,

Que prévoit la MRC de l'Île-d'Orléans pour connecter les aménagements cyclables prévus sur le nouveau pont de l'Île-d'Orléans et la Côte du Pont avec les réseaux cyclables existants ou projetés dans l'île ? (dans la continuité de l'Étude de faisabilité des aménagements cyclables sur l'Île d'Orléans réalisée en avril 2013 par Del Degan Massé)

Actuellement, la MRC de l'Île-d'Orléans ne prévoit pas de projet supplémentaire pour la connexion des aménagements cyclables prévus sur le nouveau pont de l'Île-d'Orléans et la Côte du Pont avec le réseau cyclable sur l'île. Le projet mis en place par la MRC de l'Île-d'Orléans (les aménagements cyclables Félix-Leclerc) propose des aménagements cyclables de type : *chaussée désignée et/ou accotement*. Aucun projet de piste cyclable ne s'est avéré réalisable selon nos études, y compris celle de Del Degan Massé.

Lors de l'élaboration du schéma d'aménagement en vigueur, plusieurs voix se sont élevées afin de réclamer la mise en place d'un réseau cyclable sécuritaire, distinctif et adapté à l'île d'Orléans, soit le projet des aménagements cyclables Félix-Leclerc. Une fois complété, ce réseau ceinture l'île d'Orléans, via le chemin Royal et permet de traverser l'île par les transversales que sont la route Prévost, route du Mitan, route des Prêtres et rue Orléans. Depuis 2013, du marquage au sol a été réalisé sur le réseau routier, et plus particulièrement dans les cœurs de villages. De plus, de la signalisation sur panneaux a été ajoutée spécifiquement en vue d'améliorer la cohabitation des usagers. En ce qui concerne le secteur ciblé par la question du BAPE, le projet prévoyait l'utilisation de l'accotement avec marquage au sol dans la Côte du pont et à l'entrée de l'île (carrefour).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Cordialement,

Simon Lemieux

Urbaniste, M. ATDR

Responsable du Service d'aménagement du territoire

MRC de L'Île-d'Orléans

418 829-1011 #225

2480, chemin Royal

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, GOA 3P0

[Site Internet](#) | [Facebook](#)



Avis de confidentialité

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.

De : Gagné, Anne-Marie <Anne-marie.gagne@bape.gouv.qc.ca>

Envoyé : 17 décembre 2021 14:51

À : Simon Lemieux <slemieux@mrcio.qc.ca>

Objet : BAPE - Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans - DQ1

Importance : Haute

Bonjour,

Veuillez prendre connaissance du document ci-joint.

Merci pour votre collaboration,

Anne-Marie Gagné

Coordonnatrice

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

140, Grande Allée Est, bureau 650

Québec (Québec) G1R 5N6

Tél. : 581 925-0679

Sans frais : 1 800 463-4732

Anne-marie.gagne@bape.gouv.qc.ca

www.bape.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

